

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Ordo des fidèles. — III Solennités de titulaires. — IV Correspondance romaine. — V Ordination. — VI Le drapeau tricolore. — VII Chronique sherbrookienne. — VIII Election générale chez les Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs. — IX Apostolat de la prière.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 13 juillet

Neuvaine à sainte Anne.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 13 juillet

Fête de la DEDICACE DES EGLISES, double de 1e cl. avec oct.; mém. du VIII dim. après la Pent.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux Ile vêpres, mém. de S. Bonaventure (ant. O Doctor) et du dim. (Quid).

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 20 juillet

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité des titulaires de Saint-Henri, (Montréal et Mascouche), de Saint-Alexis, de Saint-Vincent-de-Paul (Montréal et Ile Jésus) et de Sainte-Marguerite (Lac Masson).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de Saint-Emile (Suffolk), et de Saint-Bonaventure (Britannia); solennité de ceux de Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Dubamel), de Saint-Camille-de-Lellis (Farrelton) et *par anticipation*, de Saint-Déclan (Darling).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité *anticipée* des titulaires de Sainte-Marie-Madeleine, de Saint-Liboire et de Saint-Jacques (Clarenceville).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Valmont), de Saint-Alexis-des-Monts, et, *par anticipation*, de Sainte-Marie-Madeleine (du Cap).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Saint-Camille (Cookshire) et, *par anticipation*, de celui de Sainte-Praxède (Brompton).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Saint-Bonaventure (Upton), de Saint-Frédéric (Drummondville) et, *par anticipation*, de Sainte-Christine et de Saint-Christophe (Arthabaskaville).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité *anticipée* du titulaire de Sainte-Marie-Madeleine (Rigaud).

Les églises qui ont pour titulaire Saint-Jacques (Montréal, l'Achigan, Embrun, Clarenceville et les Piles) anticiperont au 20 la solennité de Sainte-Anne, afin de faire celle de Saint-Jacques le 27.

J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 6 juin 1902.



A semaine qui vient de s'écouler a prouvé une fois de plus la robuste santé du Souverain-Pontife. Dimanche, le pape bénissait dans les jardins du Vatican la grotte de Lourdes que le diocèse de Tarbes fait faire à ses frais ; lundi et mardi, il recevait de nombreux évêques et des députations ; mercredi, il descendait à Saint-Pierre donnant audience à 4,000 pèlerins de Naples ; hier, jeudi, nouvelles audiences qui ont continué aujourd'hui ; et lundi prochain, il y aura à la fois consistoire secret pour les provisions d'Eglises, et consistoire public pour donner le chapeau aux nouveaux cardinaux qui ne l'ont pas encore reçu.

— De toutes ces cérémonies, la plus importante certainement a été celle de la bénédiction et inauguration de la grotte de Lourdes. Cette grotte a été placée à l'extrémité de l'allée qui va au *coffee-house* des jardins, de telle sorte que le Souverain-Pontife prenant un peu de repos peut voir directement de cette salle la statue de la Vierge. Elle s'adosse aux murs de Léon IV, et ce rapprochement est fécond en comparaison : plus de mille ans séparent la grotte de Lourdes de la muraille sur laquelle elle s'appuie. Cette grotte a été construite en demi-grandeur. Les architectes ont minutieusement relevé à Lourdes, non seulement le plan général, mais toutes les aspérités de la roche de Massabielle, sa teinte, sa granulation, et ont

reproduit le tout dans les jardins avec des matériaux qui ressemblent tellement aux originaux que, si ce n'était la différence de grandeur et l'absence du fonds pyrenéen, on ne pourrait distinguer laquelle des deux grottes est la véritable.

— On pourrait appeler cette construction une dépense inutile. Et le mot de Judas : *Ad quid perditio haec*, revenait à l'esprit de quelques-uns. Mais il est facile de répondre que cette grotte avait sa place toute marquée dans les jardins du Souverain-Pontife ; car elle y conservera la mémoire de deux glorieux papes, de Pie IX qui a défini l'Immaculée-Conception, et de Léon XIII que l'on peut appeler le pape du Rosaire. Et cette grotte n'est pas autre chose qu'un monument à l'Immaculée-Conception, présentant aux peuples le Rosaire comme le meilleur moyen d'appaiser le bras irrité de son Fils.

— Cette inauguration offrait encore une autre particularité. Depuis Pie IX bénissant en 1870 l'Acqua Marcia rentrant dans la ville de Rome après 1300 ans, il n'y avait pas eu de cérémonie pontificale en plein air. Pour la première fois on voyait arriver le Souverain-Pontife, précédé du *battistrada*, cavalier chargé de frayer la route, dans une voiture de demi-gala entourée d'une escorte de grades-nobles à cheval. Le pape avait un excellent aspect ; et quand il sortit de sa voiture pour gravir les marches du trône qu'on lui avait dressé dans le jardin en face de la grotte, il avait un pas agile et ferme qu'on ne lui connaissait pas. La bénédiction se fit selon les rites accoutumés. Puis le pape alla à la grotte, en franchit les grilles pour l'asperger d'eau bénite, et revenant à son trône voulut marcher seul et sans appuis, au grand étonnement de la foule qui n'était pas habituée à voir le Souverain-Pontife autrement qu'en chaise à porteurs. La bénédiction papale chantée d'une voix forte termina la cérémonie proprement dite, et alors commencèrent les présentations. Il n'y a rien à dire sur cette dernière partie, si ce n'est que le Souverain-Pontife, ayant invité le Séminaire-Français à remplir l'office

de chapelle pour les différents chants liturgiques et celui des litanies, a voulu en recevoir individuellement tous les membres. Il avait été d'abord décidé que, pour lui éviter une fatigue, il ne donnerait audience qu'à dix ; mais la bonté paternelle de Léon XIII n'a pas voulu faire de jaloux, et révoqua l'ordre donné en disant : « Non pas dix, mais tous ».

— Quand le Souverain-Pontife se retira avec le même cérémonial qui avait servi à le recevoir, une grande acclamation de Vive Léon XIII, partie des rangs des élèves du Séminaire-Français, le fit retourner. Emu et charmé, il se pencha hors de la portière pour bénir encore une fois ces jeunes élèves qui sont l'espoir de la France chrétienne.

— La réception à Saint-Pierre des pèlerins présentés par le cardinal Prisco, archevêque de Naples, a eu un caractère spécial. On ne peut pas rendre l'enthousiasme des Napolitains. Quelque soit la solennité du lieu, la majesté de la cérémonie, la dignité du personnage en face de qui ils se trouvent, il faut qu'ils manifestent leurs sentiments à leur manière ; et celle-ci est inimitable, c'est la manière napolitaine. Pour qui y a assisté une fois, cela dit tout ; pour qui n'a pas vu ces audiences, toute description serait au-dessous de la réalité.

— Enfin nous avons lundi prochain le consistoire qui sera suivi d'un mouvement diplomatique important. Je ne relèverai pas les bruits qui courent, car cette lettre arrivera bien après que le télégraphe aura fait connaître les nominations.

— Après les froids du mois de mai, la récolte était tellement compromise que l'on avait demandé de tous côtés des prières pour le beau temps. Nous avons été exaucés au-delà presque de nos désirs ; car la chaleur est venue à l'improviste avec une intensité telle, que si l'on était égoïste on se prendrait à regretter les pluies et les temps froids du mois de mai. Ce qui prouve que l'homme n'est jamais content, même quand Dieu exauce ses prières.

Rome, 11 juin 1902.

— Le consistoire public vient d'avoir lieu lundi dernier dans la *sala regia*, suivant les formes accoutumées, et a été suivi d'un consistoire secret pour assigner un titre aux nouveaux cardinaux et leur donner l'anneau cardinalice.

— Cet anneau était anciennement un saphir, et cet usage persista jusque vers 1885. On sait qu'il est payé par le nouveau promu qui doit donner pour cela à la Propagande une somme de 600 écus romains, soit 3, 225 francs de notre monnaie. Si cet argent avait dû être entièrement consacré à cet achat, l'anneau aurait été à la hauteur de la dignité cardinalice ; mais les Souverains-Pontifes, en établissant cette prestation, avaient un autre but. Ils ont voulu faire contribuer les cardinaux à secourir la Propagande, et à accroître les fonds nécessaires pour les missions et l'extension du règne de Jésus-Christ.

— Cela étant, la Propagande donnait bien un anneau d'or sur lequel brillait un saphir ; mais si la matière de l'anneau était vraiment d'or, le saphir n'était qu'un verre bleu dont les feux étaient avivés par ce que l'on appelle le *procédé*, ou plaque de métal argenté qui mise en-dessous de la pierre renvoie la lumière. C'était d'autant plus facile, que l'anneau est plein et doit, en-dessous du chaton, avoir les armes du pontife qui l'a donné.

— Léon XIII n'a pas trouvé convenable que les membres du Sacré Collège reçussent une pierre fausse. D'autre part, ne voulant pas priver la Propagande de ses ressources en la contraignant à acheter un saphir, il a ordonné qu'au lieu de ce corindon, le joaillier mettrait une topaze brûlée. C'est ce qui explique pourquoi le symbolisme attaché au saphir n'est plus qu'un souvenir.

— Deux cardinaux appartenant à la monarchie hongroise ont reçu le chapeau à ce dernier consistoire. Aucun d'eux n'avait commencé par se donner à l'Eglise. Le cardinal de Skruenski était un brillant officier de cavalerie avant d'entrer dans les ordres ; et le cardinal

Puzyna, de la famille des Kniesz (en français comte) de Kozielsko, faisait partie des administrations civiles de l'empire avant de se donner à Dieu. Le premier est tout jeune, trente-huit ans, et paraît encore bien moins que son âge. Il a une figure douce, sympathique, un peu souffreteuse ; et le ton simple sans affectation de ses manières, montre le niveau élevé d'où il est sorti. Le cardinal Puzyna a soixante ans, mais les porte allègrement. Sa figure, taillée en coups de hache, s'accorde avec sa démarche qui n'a rien de compassé. On sent que là où cet homme met le pied, il reste. Quant au Cardinal Martinelli le premier de cette promotion et qui a maintenant cinquante-quatre ans, on voyait que les années de sa laborieuse nonciature à Washington avaient passé sur sa tête sans la couvrir de fils d'argent. Quant il se présenta devant le Souverain-Pontife pour recevoir le chapeau, il était complètement noir des pieds à la tête, ce qui est assez rare chez un cardinal.

— Le Souverain-Pontife vient de porter une mesure qui étend aux religieuses à vœux solennels les prescriptions imposées par Pie IX pour les réguliers. D'après le nouveau décret, du mois de mai de cette année, Léon XIII oblige les religieuses à vœux solennels à faire précéder la profession solennelle d'une période triennale de vœux. Ceux-ci, comme chez les réguliers, seront perpétuels de la part du sujet, mais libres du côté de l'institut, qui conservera le pouvoir de délier de ses vœux celle qu'il ne croit pas apte à son genre de vie.

— Le décret, qui est assez long, devrait être cité en entier, parce que chacune de ses dispositions porte. Cependant ce qui vient d'être dit suffira. Les professions déjà faites gardent naturellement leur valeur ; mais à partir de la promulgation du décret, les nouvelles professes devront se soumettre à cette nouvelle obligation.

— Ces règles s'appliquent au Canada, qui a quelques communautés religieuses à vœux solennels. Elle sont plus, hélas ! inutiles pour la France, où la révolution a sapé les lois monastiques, et s'apprête

maintenant à chasser ceux qui avaient cru pouvoir suivre les conseils évangéliques à l'ombre de la liberté promise et affichée sur les murs. Un sénateur franc-maçon disait il y a quelques jours : « Avant cinq ans, il n'y aura plus un religieux en France ». A voir le pas que prennent les événements, les desseins que l'on met en avant, je ne sais pas si l'enfer aura besoin de ce délai de cinq années.

Rome, le 18 juin 1902.

— Le Souverain-Pontife qui devait prendre un peu de repos pendant les chaleurs de l'été, continue à recevoir de nombreux pèlerins ; et en ce moment il donne audience aux pèlerins de Bordeaux et d'Angers. On se demande comment Léon XIII peut avec son grand âge suffire à tout, et continuer à supporter avec une telle vigueur la lourde charge que Dieu a mise il y a vingt-cinq ans sur ses épaules.

— A propos de la récente lettre sur la Sainte Eucharistie, un journal libéral a étayé toute une légende sur les encycliques pontificales. Il prétend que le frère de Léon XIII, le cardinal Pecci, était l'inspirateur du pape et en faisait toutes les encycliques, que le pape se contentait de signer. Ce concours supprimé par la mort, le ton des encycliques changea et tomba dans le mysticisme. En un mot, il voudrait voir dans les nombreuses encycliques du pape l'influence de différents courants qui s'agitaient autour de sa personne et prédominaient dans sa conduite.

— Le mal pour cette thèse est que l'auteur s'est bien gardé de la prouver. Il lui aurait été facile, en parcourant le bullaire de Léon XIII, de voir que la matière des encycliques dépendait des besoins de l'Eglise et non de tel ou tel personnage. Léon XIII n'écrit pas pour écrire ; il fait des encycliques quand le devoir de sa charge lui indique qu'il faut éclairer l'Eglise sur tel ou tel point. Tour à tour il s'occupera des ouvriers, portera sa pléte envers la Sainte Vierge, définira la nullité des ordinations anglicanes, écrira une magistrale

lettre sur l'action du Saint-Esprit, et après la lettre sur l'Américanisme défendra la vie religieuse menacée, ou conviera tous les fidèles à aimer Notre-Seigneur dans la Sainte Eucharistie. Les besoins des fidèles sont sa seule règle, il n'y aurait qu'à prendre les tables chronologiques de ses actes pour s'en convaincre.

— On se demande souvent si le pape rédige lui-même ses encycliques. Il est clair qu'on ne peut pas donner là-dessus des règles générales. Léon XIII travaille comme il lui plaît. Ordinairement cependant il fait préparer des matériaux sur les points qu'il veut traiter, fait faire les recherches historiques, théologiques, canoniques qui lui sont nécessaires. Puis, ces travaux accumulés sur sa table de travail, il trace les grandes lignes de son encyclique, en fait un large canevas qu'il passe ensuite à une personne de sa confiance pour faire une première rédaction. Celle-ci terminée, le pape la revoit, discute chaque point, se rend compte de chaque expression, et indique lui-même les modifications que l'étude de la question lui a suggérées ou qu'il croit utiles pour le bien des âmes. Après ce travail d'ébauchage se fait une seconde rédaction. Le pape la conserve plus longtemps sur son bureau, il revise, retouche, ajoute, retranche, s'occupe du style, de la propriété des termes, en un mot il met tout au point. Léon XIII, nul ne l'ignore, est un latiniste classique ; mais aux orateurs comme Cicéron il préfère les poètes comme Horace, et le souci de la forme se retrouve dans ses lettres. Quand il eut à s'occuper des capucins, il n'avait à sa disposition que le vieux mot latin moyen-âgeux *capuccini*, nom qui étymologiquement ne dérivait que de l'italien *capuccio* (capuchon). Il lui substitua le mot *capulatus, fratres capuloti*, qui est du latin tout-à-fait classique et exprime la même idée. De même quand un mot poétique rend bien ce qu'il veut, il le préfère à un synonyme employé par les prosateurs. Causant un jour avec le regretté cardinal Pitra de la forme d'une de ses encycliques, il lui demanda à brûle-pourpoint s'il savait pourquoi, dans une phrase qu'il lui citait, il avait mis le mot *patibiles*. Je crois, Saint-Père, répondit le cardinal, que Votre

Sain
et il
sou
—
Sou
prie
avis
ner
voit,
de t
mini
—
polit
parti
catho
Dans
est l'
sépai
faire
ront
L'Un
numé
qui s
pape,
gouv
vainq
faire
passer
pour
deux
vont
victoi

Sainteté a fait ce choix parce que ce mot se trouve dans Horace ; et il lui cita le vers du poète. — Vous avez deviné, dit le pape en souriant.

— L'encyclique pontificale reste donc longtemps sur la table du Souverain-Pontife avant d'être promulguée. Léon XIII y réfléchit, prie Dieu de l'éclairer, en parle avec diverses personnes, sollicite les avis ; et c'est seulement quand tout ce travail arrive à ne plus donner de résultats appréciables qu'il se décide à la promulguer. On le voit, si Dieu a promis l'infailibilité à son Vicaire, celui-ci s'entoure de tous les moyens surnaturels et humains pour réduire à leur minimum les chances d'erreurs. ●

— Les élections municipales de Rome ont toujours une portée politique que n'ont pas celles des autres villes italiennes. Ici trois partis sont en présence pour l'élection de dimanche prochain. Les catholiques sont groupés sous la bannière de l'Union-Romaine. Dans leurs rangs se trouvent les démocrates chrétiens dont le chef est l'abbé Murri. On leur avait prêté le projet de faire une liste séparée, ce qui n'aurait servi qu'à diviser les forces catholiques et à faire triompher les adversaires. Il est presque certain qu'ils résisteront à des sollicitations dont ils comprennent trop aisément le but. L'Union-Libérale est le contre pied de l'Union-Romaine, et elle est numériquement plus forte. Elle range sous le drapeau tous ceux qui sont soumis au nouvel état de chose, qui placent le roi avant le pape, et nécessairement compte dans ses files les fonctionnaires du gouvernement qui, dans une capitale, sont légion. Ceux-ci seraient vainqueurs si les partis populaires, lisez socialistes, n'avaient voulu faire bande à part, soit pour essayer leurs forces, soit pour tenter de passer entre les catholiques et les libéraux. On avait bien cherché, pour des raisons faciles à comprendre, à faire la concentration de ces deux groupes, mais on n'a pu y arriver. Tels sont les trois partis qui vont se trouver en présence dimanche prochain. Espérons que la victoire restera aux catholiques.

DON ALESSANDRO.

ORDINATION

Dimanche, le 29 juin, dans la cathédrale, par Mgr l'archevêque de Montréal, ont été ordonnés :

Tonsuré

Pour le diocèse de Montréal : M. James Killoran.

Minorés

Pour le diocèse de Montréal : M. James Killoran ;

Pour le diocèse de Saint-Albert : MM. Louis Tremb'ay, Louis-Joseph Roy, Joseph-Albéric Ouellette ;

Pour le diocèse de Saint-Boniface : MM. Charles Poirier, Joseph-Aldéric Bastien ;

Pour le diocèse de Chatham : M. Joseph-Ernest D'Amour.

Sous-diacres

Pour la compagnie de Jésus : FF. François Descoteaux, Jean Garaix, Wilfrid Chartrand, Henri Bourque, Barthéleml Fond, Joseph Chapdelaine, Anatole Miraud Bellarmin Lafortune, Stanislas Bouvrette ;

Pour la congrégation du Très-Saint-Sacrement : Ludger Lachance, Alphonse Pelletier.

Diacres

Pour le diocèse de Montréal : M. Eugène Marsolais ;

Pour le diocèse d'Ogdensburg : M. Alexandre-Paul Landry ;

Pour le diocèse de Cleveland : M. Edward-Aloysius Kirby.

Prêtres

Pour le diocèse de Montréal : M. Joseph-Alphonse Lefebvre ;

Pour la congrégation des Oblats du Sacré-Cœur de Jésus et de l'Immaculé-Cœur de Marie : F. Joseph Bidet.

LE DRAPEAU TRICOLERE

NOUS nous inclinons avec respect devant ce drapeau, qui redit à nos esprits et à nos cœurs la nation noble et vaillante, dont les fils, légion, font, dans le monde, aujourd'hui comme hier, les œuvres de Dieu : *Gesta Dei per Francos*.

Nous nous inclinons encore devant ce drapeau, parce qu'il nous rappelle une race qui fut celle de nos pères, et qui sera celle de nos enfants.

I

Et cependant, fait étrange, les battements de notre cœur, en face des trois couleurs, ne sont point ceux qu'éprouve le vrai Français.

Ce drapeau pour lui, c'est la patrie, la patrie sentie, touchée, vécue.

Si le tricolore ne fait point vibrer ainsi notre âme, à nous, Canadiens-français, c'est qu'il n'est pas, pour nous, la patrie !

Le tricolore nous redit le sang, la race, puis il se tait ! C'est ce silence qui lui enlève la vie et l'empêche de réveiller tous les échos de notre âme.

Le sentiment donc, et ce fait vaut une preuve, le sentiment nous dit intimement que le tricolore n'est pas notre drapeau national.

II

Il est un autre fait qui parle autant, sinon plus.

L'âme de la patrie se trouve beaucoup dans la littérature nationale, dans les écrits et dans les discours patriotiques.

Consultez, s'il vous plaît, cette littérature nationale, parcourez-en les pages, et dites-moi si elle fait mention

d'un drapeau, vivant, qui remue toutes les fibres de l'âme ? Transportez-vous au jour glorieux de la Saint-Jean-Baptiste. Entrez dans nos églises, parcourez nos places publiques, à Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières ; prêtez une oreille attentive à cette multitude de discours patriotiques, et dites-moi si le tricolore qui flotte partout s'affirme quelque part dans des accents pathétiques ?

Pourquoi cette abstention ? puisque le drapeau c'est la patrie rayonnant aux cieux.

C'est que le tricolore pour nous n'est qu'un emprunt ; ou mieux, si l'on veut, c'est un signe que nous chargeons de nos sympathies ; mais un signe qui n'est pas précisément familial. Nous sentons que ce drapeau n'est pas une partie de nous-même, qu'il n'est point notre passé, qu'il n'est pas le présent, et qu'il ne saurait être l'avenir. Nous honorons en lui la France, sans songer à nous-mêmes, parce que nous sentons que le *home* n'est pas là.

De là, ce vide qui existe dans notre prose, dans nos poésies, dans nos discours patriotiques, le vide du drapeau ! C'est-à-dire un ralentissement des vibrations du cœur !

Psychologie littéraire, dira-t-on.

Peut-être. C'est au moins une analyse. Mais une analyse qui est une preuve, parce qu'elle fait toucher du doigt un état social d'âme, anormal et inquiétant, si le tricolore est ou peut être le drapeau national.

Mais alors que faire ?

Chercher le vrai drapeau.

Où prendre le vrai drapeau ?

Le voici, c'est le fleurdelisé ! Il n'attend qu'une chose pour flotter à tous les vents : le souffle de l'esprit national !

F.-A. BAILLAIRGÉ, ptre.

Saint-Hubert, juillet 1902.

CHRONIQUE SHERBROOKIENNE



OS pronostics du mois dernier (18 mai) au sujet de la température n'ont pas été un succès. Mai a été pluvieux et maussade, et juin s'obstine à l'imiter. Il fait humide et il fait froid. De temps à autre un beau rayon de soleil, une journée vraie de printemps... et la pluie recommence. Les cultivateurs, paraît-il, se désolent : il y a de quoi. Espérons que le ciel va se rendre à nos prières et nous donner du beau temps.

* * *

Le dimanche, 1er juin, une bonne fortune permettait au *Nouveliste* d'accompagner à Sainte-Edwidge de Clifton le Révérend Père Frigon, des Oblats de Marie-Immaculée.

L'éloquent religieux allait là parler des missions de l'Ouest et tendre la main pour les œuvres du cher et regretté Mgr Grandin.

Par exception, cette première journée de juin fut admirablement belle ; et les excellents paroissiens du bon curé Morache n'oublieront pas de si tôt, j'imagine, les fêtes religieuses que la présence de quatre prêtres rendait plus imposantes qu'à l'ordinaire.

Nous étions alors dans l'octave de la fête du Saint-Sacrement et c'était le grand jour de la procession !

La messe solennelle fut chantée par un des professeurs du séminaire de Sherbrooke, assisté de diacre et sous-diacre. A l'Évangile, M. le curé Morache—qui est, croyons-nous, bien connu à Montréal—présenta le Père Frigon à ses paroissiens, leur conseillant de bien l'écouter d'abord, puis de lui donner ensuite généreusement, les assurant que l'aumône ne les appauvrirait pas.

Je voudrais me rappeler quelques-uns des traits édifiants ou encore quelques-unes des envolées toutes vibrantes de foi et de charité, dont l'allocution du Père Frigon fut remplie. On sentait si bien l'homme convaincu, le missionnaire, l'apôtre.

La collecte fût abondante. Paroisse jeune encore, village modeste

que Sainte-Edwidge, et pourtant, c'est cinquante beaux dollars que le Père emporta pour les chers enfants du Père Lacombe ! Cela mérite d'être cité à l'ordre du jour.

Après la messe, la procession du Saint-Sacrement se fit avec une pompe inusitée. Détail intéressant, le *reposoir*, très riche et très élégant, avait été préparé chez le frère d'un religieux des Oblats de Marie, un monsieur Gervais.

Pendant que nous allions, escortant le radioux ostensoire sur le versant supérieur de la colline, nous dominions une superbe vallée, que les frondaisons nouvelles faisaient pleine de vie et de beauté. En écoutant ces voix peu cultivées, mais fortes et pures, chanter les *motets* à Jésus-Hostie, je pensais aux grandioses démonstrations de nos grandes villes. Ici et là, sous une forme variée, c'est le même *credo*, la même foi, et les humbles comme les puissants sont admis à l'honneur de l'intimité de Dieu. La voilà l'égalité rêvée par les utopistes pour les choses de la vie ! En-dehors de la religion, qui apprend à ne pas abuser et à se résigner, l'égalité est une absurdité. Petits et grands, tous sont égaux devant Dieu, mais rien que là, par exemple ! Quand donc le monde le comprendra-t-il ?

En tout cas, ce fut un bien beau jour que celui que nous passâmes à Sainte-Edwige, aussi beau que le soleil était brillant et que le ciel était pur !

* * *

Mais hélas ! tous les jours du mois de juin ne furent pas ainsi ; et Mgr l'évêque, qui vient de terminer une partie de sa visite pastorale, a eu, depuis le 3 juin, du mauvais temps presque constamment. Dans son immense diocèse les routes sont longues à parcourir, et quand les chemins sont mauvais, c'est pénible.

C'est M. le curé de la cathédrale, l'abbé H. Gignac, qui accompagnait Monseigneur. M. l'abbé Rhéaume, diacre du séminaire, remplissait les fonctions de maître des cérémonies.

En dépit de toutes les fatigues qu'occasionnent de tels voyages, Mgr LaRocque nous est revenu plein de force et de santé. Sa Gran-

deur
vent
Ursu
matir
disait

Qu
tisme
Ces
date d
tions
tance
libre e

Dan
être à l
françai
trioties.
homma
salle de
C'est
toutes
qu'ici c
des vair
comme
siers cer

22 ju

deur a pu présider les distributions des prix au séminaire et au couvent de la Congrégation à Sherbrooke, et aussi au couvent des Ursulines à Standead, à celui de la Présentation à Coaticook ; et, ce matin, Monseigneur assistait à la messe à la cathédrale, et il nous disait devoir partir cette nuit pour les grande fêtes de Québec !

* * *

Québec, la Saint-Jean-Baptiste, l'Université Laval ! Que de patriotisme dans ces trois mots !

Ces fêtes de demain et d'après-demain seront certainement une date dans l'histoire de notre race ! Sûrement ces magnifiques célébrations diront aux échos de l'Amérique et de l'univers, que, sans jactance mais sans faiblesse, la race canadienne-française entend vivre, libre et fière, et que comme l'a dit l'un de nos poètes :

*Aujourd'hui forts de l'avenir,
Sans faire un seul pas en arrière,
Fidèles au vieux souvenir,
Nous poursuivons notre carrière.*

Dans les Cantons de l'Est, pour être plus mêlés qu'ailleurs peut-être à la population anglaise, avec laquelle, grâce à Dieu, l'élément français vit en excellents termes, nous n'en sommes pas moins patriotes. Ce soir, à Sherbrooke, une séance publique de patriotique hommage à la mémoire de Crémazie réunira nos concitoyens à la salle de l'Union Saint-Joseph.

C'est une façon comme une autre d'affirmer qu'ici comme ailleurs toutes les gloires du Canada français catholique sont acclamées, qu'ici comme ailleurs nous mettons avec bonheur au côté des noms des vainqueurs d'autrefois ceux des chantres de leurs victoires, qu'ici comme ailleurs à côté des noms des Montcalm nous écrivons volontiers ceux des Crémazie !

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

22 juin 1902.

ELECTIONS GENERALES

Chez les Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs

Les Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs viennent d'avoir leur chapitre général, à leur Maison-Mère de Saint-Laurent, sous la présidence de Mgr l'archevêque de Montréal.

Le chapitre s'est terminé le 28 juin par les élections qui ont donné le résultat suivant :

Supérieure générale : Mère Marie de Saint-Gabriel ;

Assistante générale : Mère Marie de Saint-André ;

Deuxième assistante : Mère Marie de Saint-Julien ;

Secrétaire générale : Mère Marie de Sainte-Euphrasie ;

Econome générale : Mère Marie de Saint-Romuald.

Apostolat de la Priere

Intention générale pour le mois de juillet 1902

Approuvée et bénie par Léon XIII

Le respect et l'amour du nom de Jésus

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur Immaculé Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, particulier, pour que les chrétiens et surtout les Associés de l'Apostolat prononcent souvent, avec respect et amour, le nom sacré JÉSUS.

Résolution pratique : Incliner la tête au nom de JÉSUS.